



**CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2026/31

QUESTION N°17

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE / DETERMINATION DU NOMBRE DE DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DE PIERRELAYE (C.D.E)

**L'an deux mille vingt-six
Le huit avril
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 1^{er} avril 2026, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Annie METAY
Fabrice TEIXEIRA - Marie CRUZ - Valéry BOCZ - Sandrine VIBOUD - Fabrice BERLEMONT
Niarale TRAORE – Jocelyne HAMON - Pascal SICRE - Axel OUHSAINE - Murielle SIMON
Carole ANNEQUIN - Arnaud CHAILLOU - Christophe BATAIS - Kaddra ZAZOUI
Alexandre KARP - Séverine MARCO - Nicolas PASTUR - Marcel BOTTALICO
Sonia DOS SANTOS - Prisca AUGUSTIN - Karlson TABE AYUKNCHONG
Claude CAUËT - Dominique MORIN - Jean-Claude CHEVRIER
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Fahed HADJI - Amélie SANDRIN – Christophe CONNAN

ÉTAIENT ABSENTE ET REPRÉSENTÉE :

Marie-Françoise JOLLY a donné procuration à Claude CAUËT

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Alexandre KARP

M. Eric BOSC, Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 33

N°D2026_31 – ADMINISTRATION GENERALE / Détermination du nombre de désignation des membres élus au Comité de la Caisse des Ecoles de Pierrelaye (C.D.E)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

Considérant qu'il convient de renouveler le Comité de la Caisse des Ecoles de Pierrelaye après chaque renouvellement du Conseil Municipal,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider de porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé que les 3 légalement défini, sans toutefois excéder le tiers des membres de l'Assemblée municipale,

Considérant qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à bulletin secret,

Considérant les candidatures de :

Pour la liste « Un avenir pour Pierrelaye » :

- 1- Mme Marie CRUZ
- 2- Mme Sonia DOS SANTOS
- 3- Mme Sandrine VIBOUD

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- ✓ **FIXER** à 3 (trois) le nombre de membres élus auprès du Comité de la Caisse des Ecoles
- ✓ **RENONCER** au scrutin à bulletin secret
- ✓ **DESIGNER** en tant que membres du Comité de la Caisse de Ecoles de Pierrelaye :
 - 1- Mme Marie CRUZ
 - 2- Mme Sonia DOS SANTOS
 - 3- Mme Sandrine VIBOUD

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 10 AVRIL 2026**

LE MAIRE

M. Eric BOSC



Transmis en Préfecture le : 13/04/2026

Publié(e) le : 13/04/2026

Exécutoire le : 13/04/2026